

Assemblée générale du 28/11/01 : nouveaux tarifs Miconos

Etaient présents :

- o Jérôme Delacroix (vice-président)
- o Vincent Nelissen (Président)
- o Yann Gourvenec (secrétaire)
- o Hervé Montégu (trésorier) ayant donné pouvoir à Vincent Nélissen

1. Les mesures tarifaires ci-dessous sont confirmées par les membres du bureau à l'unanimité

Les mesures :

- Suppression du droit d'entrée
- Abonnement annuel gratuit
- € 32.00 tout compris (y-compris le repas) à chaque soirée.
- Tarif jeune de moins de 30 ans & étudiant : € 27.00
- Tarif pour les membres du bureau et les fondateurs de l'association : € 27.00
- Les conférenciers ne paient pas la première fois (le jour de leur conférence, le repas leur est offert). Ils bénéficient du tarif étudiant pendant 1 an.
- Demander les paiements à l'avance (réception des chèques par Hervé Montégu). Ceci se fera au travers des notifications e-mail automatiques qui réclameront le paiement par chèque à l'avance (en euros)
- Suppression du tarif entreprise